



Analyse de la pratique

Public

Professionnel du secteur social, médico-social et sanitaire.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

Élaborer et construire une réflexion sur les thèmes en lien avec l'accompagnement des usagers, la posture professionnelle et le travail d'équipe.

Permettre de verbaliser sur les situations de travail, notamment sur les problématiques les plus complexes.

Travailler à la pluridisciplinarité du groupe et redonner du sens au positionnement de chacun par rapport aux rôles et fonctions attribués.

Examiner les ressources disponibles individuellement et collectivement et travailler à leur transférabilité aux situations exposées.

Alimenter la réflexion d'apports théoriques pour identifier des réponses adaptées aux situations exposées.

Les principes de l'analyse de la pratique

- L'anonymat des situations, la confidentialité des échanges et le secret professionnel sont de rigueur.
- La règle de présence des participants est définie par l'animateur de l'atelier au démarrage de l'action.
- Il s'agit d'un lieu de réflexion sur les pratiques professionnelles, à la recherche d'un meilleur positionnement et non d'un lieu de décision.
- L'espace « analyse de la pratique » n'est pas un lieu d'analyse institutionnelle.

Programme

Les séances d'analyse de la pratique sont un temps d'échanges entre professionnels, en présence d'un tiers extérieur, qui favorise la verbalisation de la pratique, leur permettant d'exprimer des situations difficiles à vivre et de faire avancer leur réflexion grâce à des apports théoriques.

Au cours de chaque réunion, à partir de l'expression libre des professionnels sur des situations vécues, on recherchera à :

- Comprendre les situations difficiles.
- Prendre de la distance par rapport aux événements afin de les relativiser.
- Redonner du sens aux pratiques individuelles et collectives.
- Réexaminer la pratique professionnelle individuelle et collective dans la recherche de solutions renouvelées, adaptées aux usagers.

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel (le cas échéant, en distanciel ou en mixte).

Échange en donnant la parole à chacun de manière systématique afin de garantir la possibilité d'expression.

Un espace est dédié aux participants qui souhaitent faire un retour sur l'évolution de la clinique du cas pendant l'intersession.

Exposé d'une situation professionnelle par un membre du groupe.

Questionnement par le groupe, uniquement sur les faits (l'exposant écoute).

Formulation par le groupe d'hypothèses interprétatives sur ce qui s'est joué (l'exposant écoute).

Réactions de l'exposant aux hypothèses interprétatives (le groupe écoute).

Méta-analyse du fonctionnement (tout le monde).

Apport méthodologique et théorique lié à la situation.

Modalités et délai d'accès

Modalités et délai d'accès à la formation : ces informations sont transmises aux apprenants par l'employeur en amont de la formation.

Délai de mise en place de la formation : 15 jours minimum à partir de la planification des dates.

Organisation

Durée : Variable selon les établissements, séances de 1h30 à 3h.

Uniquement pour votre structure en collectif

Dates et coût : nous contacter.

Animation

Consultants, médiateurs, psychologues cliniciens.

Nombre de participants

De 4 à 12.

Modalités d'évaluation

Évaluation de satisfaction.

Contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Institut du Travail Social Tours

17 rue Groison - 37100 Tours

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 09/11/22